Image not found or type unknown

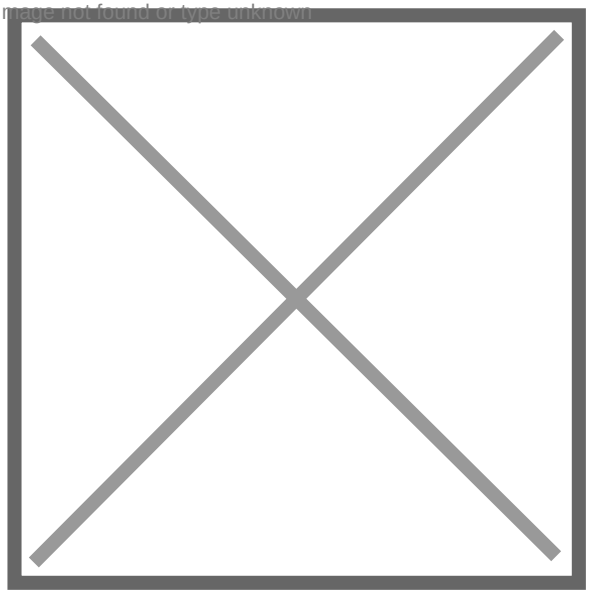

Retour sur primes exceptionnelles

Par **valdu35**, le **18/09/2009** à **18:39**

Bonjour,

Je me suis rendus compte que depuis des années, mon employeur me payait en dessous du minima de mon échelon.Je lui ai donc demandé de régulariser la situation (environ 60000 euros brut depuis octobre 2005)

Hors maintenant, il me dit qu'il m'a versé par erreur depuis mon entrée dans l'entreprise (6 ans) une prime exceptionnelle (sui n'était plus exceptionnelle car versé depuis 6 ans mais pas toujours le même montant)et que je vais moi aussi devoir le rembourser car il s'agirait d'une erreur administrative .En a t'il le droit ?

Comme par hasard il se rend compte de son erreur quand je lui réclame mon du
De plus les heures supp sont payées en dessous de 25 % du smic (et encore moins de mon minima qui est aujourd'hui de 1471 euros donc la aussi illégal.)

Par **valdu35**, le **19/09/2009** à **10:49**

Bonjour, personne pour me renseigner ?

J'ai encore 2 questions :

Si je dois rembourser ce trop perçu, mes collègues qui ont eu cette prime aussi non ?

Et est e qu'il peut me supprimer cette prime après me l'avoir versée pendant 6 ans même si

c'est une erreur de sa part ?

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés